

Répartition du coût du service 2018

Table des matières

Liste des tableaux

Tableau 1 Répartition par fonction du coût du service 2018 (M\$)	6
Tableau 2 Répartition par fonction de la base de tarification 2018 (k\$)	7
Tableau 3 Répartition par fonction des dépenses nécessaires à la prestation du service 2018 (M\$)	8
Tableau 4 Description des facteurs de répartition de la base de tarification	9
Tableau 5 Description des facteurs de répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service	10
Tableau 6 Description des facteurs de répartition par service	13
Tableau 7 Répartition par composante du coût du service 2018 (M\$)	14
Tableau 8 Répartition par service du coût du service 2018 (M\$)	15
Tableau 9 Répartition du coût du service 2018 (M\$).....	16
Tableau 10 Effet de l'imputation des revenus de point à point à court terme sur les coûts répartis à chaque service 2018 (M\$).....	17

Modifications depuis la demande R-3981-2016¹

Facteur de répartition – rubrique Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs

1 Les montants relatifs à cette nouvelle rubrique sont attribués aux différentes fonctions selon le
2 même facteur de répartition que la rubrique Frais corporatifs. Comme mentionné au dossier
3 R-4009-2017², considérant que ces coûts s'apparentent aux frais corporatifs, la méthode de
4 répartition des frais corporatifs pour répartir les autres composantes du coût des avantages
5 sociaux futurs aux différentes unités d'affaires d'Hydro-Québec a été utilisée.

Facteur de répartition – rubrique Frais reportés – Automatismes RPTC et SCADA

6 Ce compte de Frais reportés³ est relatif aux coûts anticipés de 2017 liés aux projets
7 de remplacement d'un automate de sauvegarde (« automate RPTC ») pour 5,5 M\$
8 et des systèmes de contrôle et d'acquisition de données du réseau de transport (« SCADA »)
9 pour 2,6 M\$. Les frais reportés RPTC sont attribués directement à la fonction Soutien et les
10 frais reportés SCADA sont attribués directement à la fonction CCR et CT.

Facteur de répartition – rubrique Amortissement – retraits d'actifs

11 La Régie s'est dite satisfaite des modifications apportées au facteur de répartition de la
12 rubrique Amortissement – retraits d'actifs⁴. Elle retenait également que le Transporteur, pour
13 l'année 2015, n'était pas en mesure d'identifier d'actifs spécifiques pouvant faire l'objet d'une
14 affectation directe. Pour l'année 2018, le Transporteur n'est pas en mesure d'identifier des actifs
15 spécifiques pouvant faire l'objet d'une attribution directe.

¹ R-3981-2016, D-2017-049.

² R-4009-2017, HQT-1, Document 1, p. 7 et 8.

³ R-4006-2017.

⁴ R-3903-2014, D-2015-017, par. 545.

Tableau 1
Répartition par fonction du coût du service 2018 (M\$)

1 Fonctions	2 Base de tarification 13 soldes					7 Rendement sur la base de tarification (note 2)	8 Dépenses nécessaires à la prestation du service					13 Revenus requis
	2 Spécifiques	3 CCR et CT (note 1)	4 Soutien (note 1)	5 Télécom (note 1)	6 Total		8 Spécifiques	9 CCR et CT (note 3)	10 Soutien (note 3)	11 Télécom (note 3)	12 Total	
1 Raccordements des centrales	3 043,4	19,6	75,3	118,1	3 256,5	222,8	132,8	22,2	88,0	5,7	248,8	471,6
2 Postes élévateurs	1 626,4	10,5	40,2	63,1	1 740,3	119,1	108,5	11,9	47,0	3,0	170,5	289,5
3 Raccordements de type Toulustouc	38,3	0,2	0,9	1,5	41,0	2,8	2,0	0,3	1,1	0,1	3,5	6,3
4 Autres	1 588,1	10,3	39,3	61,6	1 699,3	116,3	106,5	11,6	45,9	3,0	167,0	283,3
5 Lignes de raccordements	1 417,0	9,1	35,1	55,0	1 516,2	103,7	24,3	10,4	41,0	2,6	78,3	182,0
6 Raccordements de type Toulustouc	81,1	0,5	2,0	3,1	86,7	5,9	1,9	0,6	2,3	0,2	5,0	10,9
7 Autres	1 336,0	8,6	33,1	51,8	1 429,5	97,8	22,5	9,8	38,6	2,5	73,3	171,1
8 Réseau	11 901,9	76,8	294,5	461,8	12 735,1	871,3	677,7	87,0	344,2	22,3	1 131,1	2 002,3
9 Très haute tension : Mtl-Qc et boucle autour Mtl	1 906,3	12,3	47,2	74,0	2 039,8	139,5	127,8	13,9	55,1	3,6	200,4	339,9
10 Très haute tension - Autres	4 552,7	29,4	112,7	176,6	4 871,4	333,3	287,2	33,3	131,6	8,5	460,6	793,9
11 450 kV	564,6	3,6	14,0	21,9	604,2	41,3	16,8	4,1	16,3	1,1	38,3	79,7
12 Haute tension	4 878,3	31,5	120,7	189,3	5 219,8	357,1	245,9	35,6	141,1	9,1	431,8	788,9
13 Raccordements des clients	3 387,3	21,9	83,8	131,4	3 624,4	248,0	307,9	24,7	97,9	6,3	436,9	684,9
14 Postes abaisseurs	2 920,8	18,9	72,3	113,3	3 125,3	213,8	278,8	21,3	84,5	5,5	390,1	603,9
15 Raccordements des clients haute tension	466,5	3,0	11,5	18,1	499,2	34,2	29,0	3,4	13,5	0,9	46,8	81,0
16 Interconnexions	1 121,5	7,2	27,8	43,5	1 200,0	82,1	88,9	8,2	32,4	2,1	131,6	213,7
17 Churchill Falls	90,3	0,6	2,2	3,5	96,6	6,6	10,0	0,7	2,6	0,2	13,4	20,0
18 Ontario	421,2	2,7	10,4	16,3	450,7	30,8	16,5	3,1	12,2	0,8	32,6	63,4
19 Autres	610,0	3,9	15,1	23,7	652,7	44,7	62,4	4,5	17,6	1,1	85,6	130,3
20 Total	19 454,1	125,6	481,4	754,8	20 816,0	1 424,1	1 207,3	142,1	562,5	36,4	1 948,3	3 372,4

Note 1: Répartition des actifs des fonctions CCR et CT, Soutien et Télécommunications au prorata des actifs spécifiques.

Note 2: Répartition au prorata de la base de tarification 13 soldes.

Note 3: Répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service des fonctions CCR et CT, Soutien et Télécommunications au prorata des actifs spécifiques.

Tableau 3
Répartition par fonction des dépenses nécessaires à la prestation du service 2018 (M\$)

1 Rubrique	2 Raccordements des centrales			3 Raccordements des centrales				4 Réseau					5 Raccordements des clients			6 Interconnexions				21 CCR et CT	22 Soutien	23 Télécom.	24 Total	
	Postes éleveurs		Total	Lignes de raccordements			Total	Très haute tension : Mtl-Qc et boucle autour Mtl	Très haute tension - autres	450 kV	Haute tension	Total	Postes abaisseurs	Raccordements des clients haute tension	Total	Churchill Falls	Ontario	Autres	Total					
	Raccordements de type Toulnostouc	Autres		Raccordements de type Toulnostouc	Autres	Total																		
1 Charges nettes d'exploitation																								
2 Charges brutes directes	0,1	29,0	29,2	0,0	3,1	3,1	32,3	38,1	84,2	6,6	80,7	209,6	122,9	11,6	134,5	2,5	3,7	25,5	31,7	130,7	123,1	-	661,7	
3 Charges de services partagés	0,0	1,9	1,9	0,0	0,2	0,2	2,1	2,5	5,5	0,4	5,3	13,7	8,0	0,8	8,8	0,2	0,2	1,7	2,1	12,9	369,5	-	409,0	
4 Coûts capitalisés	-	(10,0)	(10,0)	-	(1,4)	(1,4)	(11,4)	(11,9)	(29,9)	(2,0)	(35,2)	(78,9)	(37,2)	(3,4)	(40,5)	(0,8)	(0,7)	(6,8)	(8,3)	(7,3)	(22,0)	-	(168,4)	
5 Facturation interne	(0,0)	(0,4)	(0,4)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,5)	(0,5)	(1,2)	(0,1)	(1,2)	(3,0)	(1,8)	(0,2)	(1,9)	(0,0)	(0,1)	(0,4)	(0,5)	(21,0)	(6,3)	-	(33,1)	
6 Total	0,1	20,6	20,7	0,0	1,8	1,8	22,5	28,2	58,6	4,9	49,6	141,3	92,0	8,8	100,7	1,9	3,2	20,0	25,0	115,4	464,2	-	869,2	
7 Autres charges																								
8 Achats de services de transport	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13,1	13,1	-	-	-	-	5,4	5,4	-	-	-	18,5		
9 Achats d'électricité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15,7	-	15,7		
10 Amortissement	1,8	83,6	85,4	1,8	20,8	22,6	108,0	97,8	225,1	11,9	182,2	517,0	184,4	20,0	204,4	8,0	12,8	36,8	57,6	28,5	66,2	78,2	1 060,0	
11 Taxes	0,2	6,6	6,8	0,4	5,6	6,0	12,8	7,9	18,9	2,3	20,2	49,4	12,1	1,9	14,1	0,4	1,8	2,5	4,6	0,5	16,7	7,3	105,4	
12 Autres revenus de facturation interne	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(46,4)	(46,4)		
13 Total	2,0	90,2	92,2	2,3	26,3	28,6	120,8	105,7	244,1	14,3	215,5	579,5	196,6	21,9	218,5	8,4	14,6	44,7	67,7	29,0	98,6	39,1	1 153,2	
14 Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs	(0,3)	(9,0)	(9,3)	(0,6)	(7,4)	(8,0)	(17,3)	(10,3)	(25,7)	(3,0)	(26,3)	(65,3)	(16,9)	(2,6)	(19,5)	(0,5)	(2,4)	(3,4)	(6,3)	(1,1)	(3,0)	(4,1)	(116,6)	
15 Frais corporatifs	0,1	3,0	3,1	0,2	2,5	2,7	5,7	3,4	8,5	1,0	8,7	21,7	5,6	0,9	6,5	0,2	0,8	1,1	2,1	0,4	1,0	1,4	38,7	
16 Comptes d'écarts																								
17 Coût de retraite	(0,0)	(0,7)	(0,7)	(0,0)	(0,1)	(0,1)	(0,8)	(0,9)	(2,0)	(0,2)	(1,9)	(4,9)	(2,9)	(0,3)	(3,2)	(0,1)	(0,1)	(0,6)	(0,7)	(4,1)	(3,6)	-	(17,4)	
18 Pénalités liées aux services complémentaires	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,1)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,1)		
19 Comptes de frais reportés																								
20 Disjoncteurs PK	0,1	3,2	3,3	-	-	-	3,3	2,7	5,7	0,0	2,6	11,1	5,8	0,6	6,4	0,2	0,6	0,9	1,7	-	-	-	22,5	
21 Automatismes RPTC et SCADA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2,6	5,5	8,1		
22 Intérêts reliés au remboursement gouvernemental	-	-	-	-	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,2)	-	(0,0)	(0,3)	(0,5)	-	(0,0)	(0,0)	-	-	(0,1)	(0,1)	-	-	-	(0,6)	
23 Facturation externe	(0,0)	(0,7)	(0,7)	(0,0)	(0,6)	(0,7)	(1,4)	(0,9)	(2,1)	(0,3)	(2,0)	(5,2)	(1,3)	(0,2)	(1,5)	(0,0)	(0,2)	(0,3)	(0,5)	(0,0)	(0,1)	-	(8,7)	
24 Total	2,0	106,5	108,5	1,9	22,5	24,3	132,8	127,8	287,2	16,8	245,9	677,7	278,8	29,0	307,9	10,0	16,5	62,4	88,9	142,1	562,5	36,4	1 948,3	

Tableau 4
Description des facteurs de répartition de la base de tarification

Rubrique	Critère	Description du facteur
Toutes les rubriques	Règles corporatives	Les unités principales du Transporteur comprennent la direction principale Exploitation des installations (DPEI) ainsi que d'autres unités. La DPEI comprend la direction Installations de transport – Sud-Ouest, la direction Installations de transport – Est, la direction Installations de transport – Nord, la direction Installations de transport – Montréal, la direction Lignes de transport et services spécialisés et la direction Centre de gestion des activités de transport. Les autres unités du Transporteur sont le Bureau du Président, la direction principale Planification, expertise et soutien opérationnel, la direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau (DPCMEER), la direction principale Évolution des automatismes et systèmes de conduite du réseau (DPÉASCR), la direction Commercialisation et affaires réglementaires ainsi que la direction Gouvernance et stratégies d'affaires.
Postes	Affectation directe	Attribution directe aux fonctions concernées.
Lignes	Affectation directe	Attribution directe aux fonctions concernées.
Autres actifs de réseau	Affectation directe	Attribution directe aux fonctions concernées.
Actifs de soutien	Affectation directe	Attribution directe à la fonction Soutien.
Télécom.	Affectation directe	Attribution directe à la fonction Télécommunications.
Actifs incorporels	Affectation directe	Attribution directe aux fonctions concernées.
Actifs réglementaires	Affectation directe	Les actifs réglementaires reliés aux Frais de développement sont attribués directement à la fonction Soutien.
Actifs réglementaires	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Les actifs réglementaires, excluant les frais de développement, sont attribués selon les immobilisations corporelles nettes en exploitation et les actifs incorporels nets de l'année concernée (excluant les actifs de Télécommunications).
Contributions internes et autres	Affectation directe	Les contributions internes des actifs reliés aux raccordements de type Toulustouc sont attribuées directement aux fonctions concernées.
Contributions internes et autres	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Les contributions internes et autres sont attribuées aux différentes fonctions selon les immobilisations corporelles nettes en exploitation et les actifs incorporels nets de l'année concernée (excluant celles reliées aux engagements de type Toulustouc et excluant les actifs de Télécommunications).
Remboursement gouvernemental	Immobilisations nettes des lignes aériennes du Territoire Sud	Le remboursement gouvernemental est attribué aux différentes fonctions sur la base des immobilisations corporelles nettes en exploitation des lignes aériennes du territoire sud de la direction Ligne de transport et services spécialisés de l'année concernée.
Encaisse réglementaire	Charges brutes directes	L'encaisse réglementaire est attribuée aux différentes fonctions selon les charges brutes directes.
Matériaux, combustible et fournitures	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Les matériaux, combustible et fournitures sont attribués aux différentes fonctions selon les immobilisations corporelles nettes en exploitation et les actifs incorporels nets de l'année concernée (excluant les actifs de Télécommunications).
Actifs stratégiques	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Les actifs stratégiques sont attribués aux différentes fonctions selon les immobilisations corporelles nettes en exploitation et les actifs incorporels nets de l'année concernée (excluant les actifs de Télécommunications).

Tableau 5
Description des facteurs de répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service

Rubrique	Critère	Description du facteur
Toutes les rubriques	Règles corporatives	Les unités principales du Transporteur comprennent la direction principale Exploitation des installations (DPEI) ainsi que d'autres unités. La DPEI comprend la direction Installations de transport – Sud-Ouest, la direction Installations de transport – Est, la direction Installations de transport – Nord, la direction Installations de transport – Montréal, la direction Lignes de transport et services spécialisés et la direction Centre de gestion des activités de transport. Les autres unités du Transporteur sont le Bureau du Président, la direction principale Planification, expertise et soutien opérationnel, la direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau (DPCMEER), la direction principale Évolution des automatismes et systèmes de conduite du réseau (DPÉASCR), la direction Commercialisation et affaires réglementaires ainsi que la direction Gouvernance et stratégies d'affaires.
Charges brutes directes	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique pour les autres unités du Transporteur sont attribués directement à la fonction Soutien, à l'exception de la DPÉASCR pour les frais liés à SCADA qui sont attribués directement à la fonction CCR et CT.
Charges brutes directes	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique pour la DPCMEER sont attribués directement à la fonction CCR et CT.
Charges brutes directes	Heures de maintenance	Pour la DPEI, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués aux différentes fonctions selon les heures de maintenance de cette direction.
Charges de services partagés	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique pour les autres unités du Transporteur sont attribués directement à la fonction Soutien, à l'exception de la DPÉASCR pour les frais liés à SCADA qui sont attribués directement à la fonction CCR et CT.
Charges de services partagés	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique pour la DPCMEER sont attribués directement à la fonction CCR et CT.
Charges de services partagés	Heures de maintenance	Pour la DPEI, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués aux différentes fonctions selon les heures de maintenance de cette direction.
Coûts capitalisés	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique pour les autres unités du Transporteur sont attribués directement à la fonction Soutien, à l'exception de la DPÉASCR pour les frais liés à SCADA qui sont attribués directement à la fonction CCR et CT.
Coûts capitalisés	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique pour la DPCMEER sont attribués directement à la fonction CCR et CT.
Coûts capitalisés	Heures aux investissements	Pour la DPEI, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués aux différentes fonctions selon les heures aux investissements de cette direction.

Tableau 5
Description des facteurs de répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service (suite)

Rubrique	Critère	Description du facteur
Facturation interne	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique pour les autres unités du Transporteur sont attribués directement à la fonction Soutien.
Facturation interne	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique pour la DPCMEER sont attribués directement à la fonction CCR et CT.
Facturation interne	Heures de maintenance	Pour la DPEI, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués aux différentes fonctions selon les heures de maintenance de cette direction.
Achats de services de transport	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique sont attribués directement aux fonctions Interconnexions autres et Réseau haute tension.
Achats d'électricité	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique sont attribués directement à la fonction Soutien.
Amortissement	Affectation directe	Les montants relatifs à l'amortissement des immobilisations corporelles en exploitation ainsi que les actifs incorporels sont attribués directement aux fonctions concernées.
Amortissement	Immobilisations nettes des postes et lignes	Les montants relatifs aux retraits d'actifs sont attribués directement aux différentes fonctions selon les immobilisations corporelles nettes en exploitation des postes et lignes.
Amortissement	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Les montants relatifs à l'amortissement autres que ceux mentionnés précédemment sont attribués aux différentes fonctions selon les immobilisations corporelles nettes en exploitation et les actifs incorporels nets de l'année concernée.
Taxes	Affectation directe	Les montants relatifs aux taxes municipales et scolaires sont attribués directement à la fonction Soutien.
Taxes	Affectation directe	Les montants relatifs aux taxes autres des actifs de télécommunications sont attribués directement à la fonction Télécommunications.
Taxes	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Les montants relatifs à cette rubrique sont attribués aux différentes fonctions selon les immobilisations corporelles nettes en exploitation et les actifs incorporels nets de l'année concernée (excluant les taxes municipales et scolaires et les actifs de Télécommunications).
Autres revenus de facturation interne	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique sont attribués directement à la fonction Télécommunications.
Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs	50 % charges brutes directes 50 % immobilisations nettes	Le montant est réparti entre les fonctions selon la règle corporative, c'est-à-dire dans une proportion de 50 % selon les charges brutes directes et 50 % selon les immobilisations corporelles nettes en exploitation.
Frais corporatifs	50 % charges brutes directes 50 % immobilisations nettes	Le montant est réparti entre les fonctions selon la règle corporative, c'est-à-dire dans une proportion de 50 % selon les charges brutes directes et 50 % selon les immobilisations corporelles nettes en exploitation.

Tableau 5
Description des facteurs de répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service (suite)

Rubrique	Critère	Description du facteur
Compte d'écarts – Coût de retraite	Masse salariale	Attribution aux différentes fonctions concernées selon la masse salariale.
Compte d'écarts – Pénalités liées aux services complémentaires	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Les montants relatifs à cette rubrique sont attribués selon les immobilisations corporelles nettes en exploitation et les actifs incorporels nets.
Frais reportés – Disjoncteurs PK	Immobilisations nettes - Postes	Les montants relatifs à cette rubrique sont attribués selon les immobilisations corporelles nettes en exploitation de la rubrique postes.
Frais reportés – Automatismes RPTC et SCADA	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique pour RPTC sont directement attribués à la fonction Soutien et pour SCADA sont directement attribués à la fonction CCR et CT.
Intérêts reliés au remboursement gouvernemental	Immobilisations nettes des lignes aériennes du Territoire Sud	Le montant relatif à cette rubrique est attribué aux différentes fonctions selon les immobilisations corporelles nettes en exploitation des lignes aériennes territoire sud de la direction Ligne de transport et services spécialisés de l'année concernée.
Facturation externe	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Pour la DPEI, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués aux différentes fonctions les immobilisations corporelles nettes en exploitation et les actifs incorporels nets de l'année concernée de cette direction.

Tableau 6
Description des facteurs de répartition par service

Rubrique	Critère	Description du facteur
Postes élévateurs – raccordements de type Toulnustouc	Affectation directe	Affectation directe des raccordements avec des engagements de type Toulnustouc au service de transport de point à point.
Postes élévateurs – autres	Part des besoins en puissance Part des besoins en énergie	Répartition par service selon la somme pondérée par le facteur d'utilisation de : – la part des besoins en puissance du service dans les besoins en puissance totaux des services de transport à long terme; – la part des besoins en énergie du service dans les besoins en énergie totaux des services de transport à long terme.
Lignes de raccordement – raccordements de type Toulnustouc	Affectation directe	Affectation directe des raccordements avec des engagements de type Toulnustouc au service de transport de point à point.
Lignes de raccordement – autres	Part des besoins en puissance Part des besoins en énergie	Répartition par service selon la somme pondérée par le facteur d'utilisation de : – la part des besoins en puissance du service dans les besoins en puissance totaux des services de transport à long terme ; – la part des besoins en énergie du service dans les besoins en énergie totaux des services de transport à long terme.
Très haute tension – Mtl-Qc et boucle Mtl	Part des besoins en puissance	Répartition par service selon la part des besoins en puissance du service dans les besoins en puissance totaux des services de transport à long terme.
Très haute tension – autres	Part des besoins en puissance Part des besoins en énergie	Répartition par service selon la somme pondérée par le facteur d'utilisation de : – la part des besoins en puissance du service dans les besoins en puissance totaux des services de transport à long terme ; – la part des besoins en énergie du service dans les besoins en énergie totaux des services de transport à long terme.
450 kV	Part des besoins en puissance Part des besoins en énergie	Répartition par service selon la somme pondérée par le facteur d'utilisation de : – la part des besoins en puissance du service dans les besoins en puissance totaux des services de transport à long terme ; – la part des besoins en énergie du service dans les besoins en énergie totaux des services de transport à long terme.
Haute tension	Part des besoins en puissance	Répartition par service selon la part des besoins en puissance du service dans les besoins en puissance totaux des services de transport à long terme.
Postes abaisseurs	Affectation directe	Affectation directe au service de transport pour l'alimentation de la charge locale.
Raccordements des clients haute tension	Affectation directe	Affectation directe au service de transport pour l'alimentation de la charge locale.
Churchill Falls	Part des besoins en puissance Part des besoins en énergie	Répartition par service selon la somme pondérée par le facteur d'utilisation de : – la part des besoins en puissance du service dans les besoins en puissance totaux des services de transport à long terme ; – la part des besoins en énergie du service dans les besoins en énergie totaux des services de transport à long terme.
Ontario	Part des besoins en puissance Part des besoins en énergie	Répartition par service selon la somme pondérée par le facteur d'utilisation de : – la part des besoins en puissance du service dans les besoins en puissance totaux des services de transport à long terme ; – la part des besoins en énergie du service dans les besoins en énergie totaux des services de transport à long terme.
Interconnexions – autres	Part des besoins en puissance Part des besoins en énergie	Répartition par service selon la somme pondérée par le facteur d'utilisation de : – la part des besoins en puissance du service dans les besoins en puissance totaux des services de transport à long terme ; – la part des besoins en énergie du service dans les besoins en énergie totaux des services de transport à long terme.

Tableau 7
Répartition par composante du coût du service 2018 (M\$)

1 Fonctions	Répartition par composante							9 Total
	2 % Puissance	3 % Énergie	4 % Spécifique	5 Facteur de répartition*	6 Puissance	7 Énergie	8 Spécifique	
1 Raccordements des centrales					190,2	264,3	17,2	471,6
2 Postes élévaleurs					118,5	164,7	6,3	289,5
3 Raccordement de type Toulnostouc			100,0%	E			6,3	6,3
4 Autres	41,8%	58,2%		B	118,5	164,7		283,3
5 Lignes de raccordements					71,6	99,5	10,9	182,0
6 Raccordement de type Toulnostouc			100,0%	E			10,9	10,9
7 Autres	41,8%	58,2%		B	71,6	99,5		171,1
8 Réseau					1 494,3	508,0		2 002,3
9 Très haute tension - Mtl-Qc et boucle autour Mtl	100,0%			C	339,9			339,9
10 Très haute tension - Autres	41,8%	58,2%		A	332,2	461,7		793,9
11 450 kV	41,8%	58,2%		A	33,3	46,3		79,7
12 Haute tension	100,0%			C	788,9			788,9
13 Raccordements des clients							684,9	684,9
14 Postes abaisseurs			100,0%	D			603,9	603,9
15 Raccordements des clients haute tension			100,0%	D			81,0	81,0
16 Interconnexions					89,4	124,3		213,7
17 Churchill Falls	41,8%	58,2%		A	8,4	11,7		20,0
18 Ontario	41,8%	58,2%		A	26,5	36,9		63,4
19 Autres	41,8%	58,2%		A	54,5	75,7		130,3
20 Total					1 773,9	896,5	702,0	3 372,4

* (A) Facteur de répartition puissance-énergie basé sur le facteur d'utilisation du réseau :

$$\% \text{ Puissance} = 1 - \% \text{ Énergie} ; \% \text{ Énergie} = \text{Besoins en énergie} / (\text{Besoins en puissance} \times 8\,760) = (216\,558 \text{ GWh} \times 1\,000) / (42\,510 \text{ MW} \times 8\,760) = 58,2 \%$$

(B) Facteur de répartition puissance-énergie basé sur le facteur d'utilisation de la sous-fonction :

$$\% \text{ Puissance} = 1 - \% \text{ Énergie} ; \% \text{ Énergie} = \text{Besoins en énergie} / (\text{Besoins en puissance} \times 8\,760) = (216\,558 \text{ GWh} \times 1\,000) / (42\,510 \text{ MW} \times 8\,760) = 58,2 \%$$

(C) Facteur de répartition puissance basé sur la pointe du réseau

(D) Affectation directe à la charge locale

(E) Affectation directe au service de point à point

Tableau 8
Répartition par service du coût du service 2018 (M\$)

1 Fonctions	Répartition par service					7 Total
	2 % Charge locale	3 % Point à point	4 Facteur de répartition*	5 Charge locale	6 Point à point	
1 Raccordements des centrales				391,2	80,4	471,6
2 Postes élévateurs				243,8	45,7	289,5
3 Raccordement de type Toulnostouc		100,0%	E		6,3	6,3
4 Autres	86,1%	13,9%	B	243,8	39,4	283,3
5 Lignes de raccordements				147,3	34,7	182,0
6 Raccordement de type Toulnostouc		100,0%	E		10,9	10,9
7 Autres	86,1%	13,9%	B	147,3	23,8	171,1
8 Réseau				1 755,1	247,2	2 002,3
9 Très haute tension - Mtl-Qc et boucle autour Mtl	88,9%	11,1%	C	302,1	37,8	339,9
10 Très haute tension - Autres	86,1%	13,9%	A	683,4	110,5	793,9
11 450 kV	86,1%	13,9%	A	68,6	11,1	79,7
12 Haute tension	88,9%	11,1%	C	701,0	87,8	788,9
13 Raccordements des clients				684,9		684,9
14 Postes abaisseurs	100,0%		D	603,9		603,9
15 Raccordements des clients haute tension	100,0%		D	81,0		81,0
16 Interconnexions				184,0	29,7	213,7
17 Churchill Falls	86,1%	13,9%	A	17,3	2,8	20,0
18 Ontario	86,1%	13,9%	A	54,6	8,8	63,4
19 Autres	86,1%	13,9%	A	112,1	18,1	130,3
20 Total				3 015,1	357,4	3 372,4

- * (A) Puissance : Charge locale = 37 778 MW ; Point à point = 3 084 MW à MASS et NE + 1 648 MW autres = 4 732 MW
Énergie : Charge locale = 182 078 GWh ; Point à point = 23 858 GWh à MASS et NE + 10 622 GWh autres = 34 480 GWh
- (B) Puissance : Charge locale = 37 778 MW ; Point à point = 3 084 MW à MASS et NE + 1 648 MW autres = 4 732 MW
Énergie : Charge locale = 182 078 GWh ; Point à point = 23 858 GWh à MASS et NE + 10 622 GWh autres = 34 480 GWh
- (C) Puissance : Charge locale = 37 778 MW ; Point à point = 4 732 MW
- (D) Affectation directe à la charge locale
- (E) Affectation directe au service de point à point

Tableau 9
Répartition du coût du service 2018 (M\$)

1 Fonctions	2 Charge locale				6 Point à point				10 Total
	2 Puissance	3 Énergie	4 Spécifique	5 Sous-total	6 Puissance	7 Énergie	8 Spécifique	9 Sous-total	
1 Raccordements des centrales	169,0	222,2		391,2	21,2	42,1	17,2	80,4	471,6
2 Postes élévateurs	105,3	138,5		243,8	13,2	26,2	6,3	45,7	289,5
3 Raccordement de type Toulnostouc							6,3	6,3	6,3
4 Autres	105,3	138,5		243,8	13,2	26,2		39,4	283,3
5 Lignes de raccordements	63,6	83,7		147,3	8,0	15,8	10,9	34,7	182,0
6 Raccordement de type Toulnostouc							10,9	10,9	10,9
7 Autres	63,6	83,7		147,3	8,0	15,8		23,8	171,1
8 Réseau	1 328,0	427,1		1 755,1	166,4	80,9		247,2	2 002,3
9 Très haute tension - Mtl-Qc et boucle autour Mtl	302,1			302,1	37,8			37,8	339,9
10 Très haute tension - Autres	295,2	388,2		683,4	37,0	73,5		110,5	793,9
11 450 kV	29,6	38,9		68,6	3,7	7,4		11,1	79,7
12 Haute tension	701,0			701,0	87,8			87,8	788,9
13 Raccordements des clients			684,9	684,9					684,9
14 Postes abaisseurs			603,9	603,9					603,9
15 Raccordements des clients haute tension			81,0	81,0					81,0
16 Interconnexions	79,5	104,5		184,0	10,0	19,8		29,7	213,7
17 Churchill Falls	7,5	9,8		17,3	0,9	1,9		2,8	20,0
18 Ontario	23,6	31,0		54,6	3,0	5,9		8,8	63,4
19 Autres	48,4	63,7		112,1	6,1	12,1		18,1	130,3
20 Total	1 576,4	753,8	684,9	3 015,1	197,5	142,7	17,2	357,4	3 372,4

Tableau 10
Effet de l'imputation des revenus de point à point à court terme sur les coûts répartis à chaque service 2018 (M\$)

Mise à jour présentée en suivi de la décision D-2010-032, page 116

	1	2	3	4
	Revenus et coûts	Charge locale	Point à point	Total
1 Revenus		2 967,5	404,9	3 372,4
2 Revenus à long terme		2 967,5	371,7	3 339,2
3 Revenus à court terme			33,2	33,2
4 Coûts répartis		3 015,1	357,4	3 372,4
5 Moins : part des revenus à court terme*		29,5	3,7	33,2
6 Coûts répartis nets**		2 985,6	353,7	3 339,2

* Part de 89 % pour la charge locale et 11 % pour le point à point.

** La différence entre les revenus à long terme et les coûts répartis nets résulte de l'arrondi.